

SAS
ACTHUISS GRAND-EST
Huissiers de Justice Associés

EXÉCUTION

Etudes de REIMS
34 Rue des Moulins
51100 REIMS

Etude de VITRY-LE-FRANCOIS
15 Rue d'Enfer
51300 VITRY-LE-FRANCOIS

Bureau secondaire :
3 Ruelle du Café
51160 AY

TEL : 03.26.05.08.11

MAIL : contact@age-huissiers.fr

MAIL CONSTAT : constat@age-huissiers.fr

Acthuiss
Grand
Est
Huissiers de justice associés

SOMMAIRE

Constatations du 1 octobre 2021.....Page 5

Constatations du 16 octobre 2021.....Page 11

Constatations du 19 novembre 2021.....Page 17



L'AN DEUX MIL VINGT-ET-UN

**ET LE PREMIER OCTOBRE
ET LE SEIZE OCTOBRE
ET LE DIX-NEUF NOVEMBRE**

A LA REQUETE DE :

La société par actions simplifiée à associé unique ENGIE PV PARGNY LES REIMS inscrite au Registre du commerce et des sociétés de MONTPELLIER sous le numéro B 843 191 602, ayant son siège social à MONTPELLIER (34000), 215 rue Samuel Morse, agissant par son représentant légal en exercice.

Représentée par Monsieur Olivier MILLION, Chef de projets Développement EnR.

LEQUEL M'EXPOSE :

Qu'une enquête publique commencera le 16 octobre 2021 en vue de la construction d'une centrale photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de PARGNY-LES-REIMS (51390).

Qu'à cet effet, un avis d'enquête publique « *Demande de permis de construire déposée par la société ENGIE GREEN en vue de la construction d'une centrale photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de PARGNY-LES-REIMS* » a été émis le 20 septembre 2021 par l'adjoint au chef de service pour le préfet et par délégation.

Que des copies dudit avis ont été affichées aux mairies de COULOMMES-LA-MONTAGNE (51390) et PARGNY-LES-REIMS (51390) et à proximité du site ENGIE.

Que l'avis est également disponible sur le site internet des services de l'Etat dans le département où il a été délivré.

Qu'il me requiert de bien vouloir procéder à toutes constatations utiles, puis dresser procès-verbal de mes opérations, à toutes fins utiles et pour la sauvegarde de ses droits.

CONSTATATIONS DU 1 OCTOBRE 2021



DEFERANT A CETTE REQUISITION, JE, MADAME VOLFART CHLOE, CLERC D'HUISSIER DE JUSTICE HABILITE AUX CONSTATS AU SEIN DE LA SAS ACTHUISS GRAND EST AYANT SON SIEGE SOCIAL A REIMS (51), 34 RUE DES MOULINS

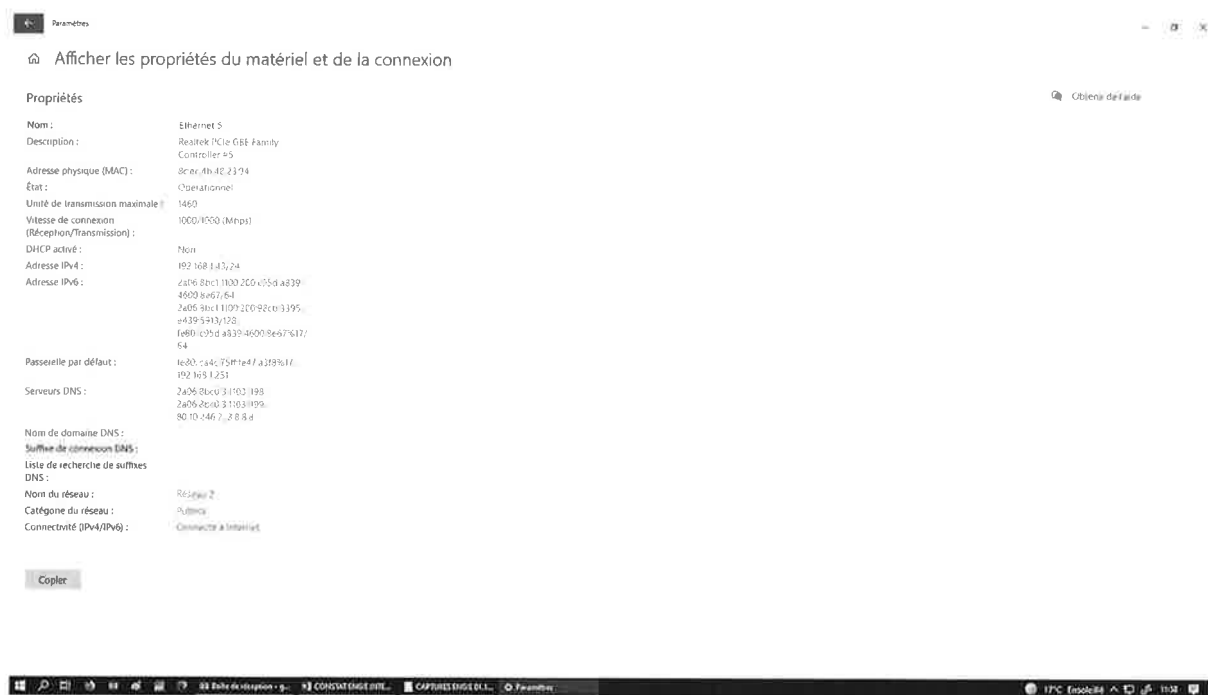
Je procède aux constatations suivantes au sein de mon étude sur mon ordinateur :

Cet ordinateur de marque « DELL » est identifié sous le nom « u1 » sur mon réseau interne et son adresse IP est 192.168.1.43.


Je me rends dans les paramètres de l'ordinateur dans la rubrique « Réseau et Internet ».

J'affiche les propriétés réseau de l'ordinateur.

Là étant, j'effectue une capture d'écran des propriétés réseau de l'ordinateur :



Je constate que l'avis d'enquête publique est téléchargeable sur le site internet.

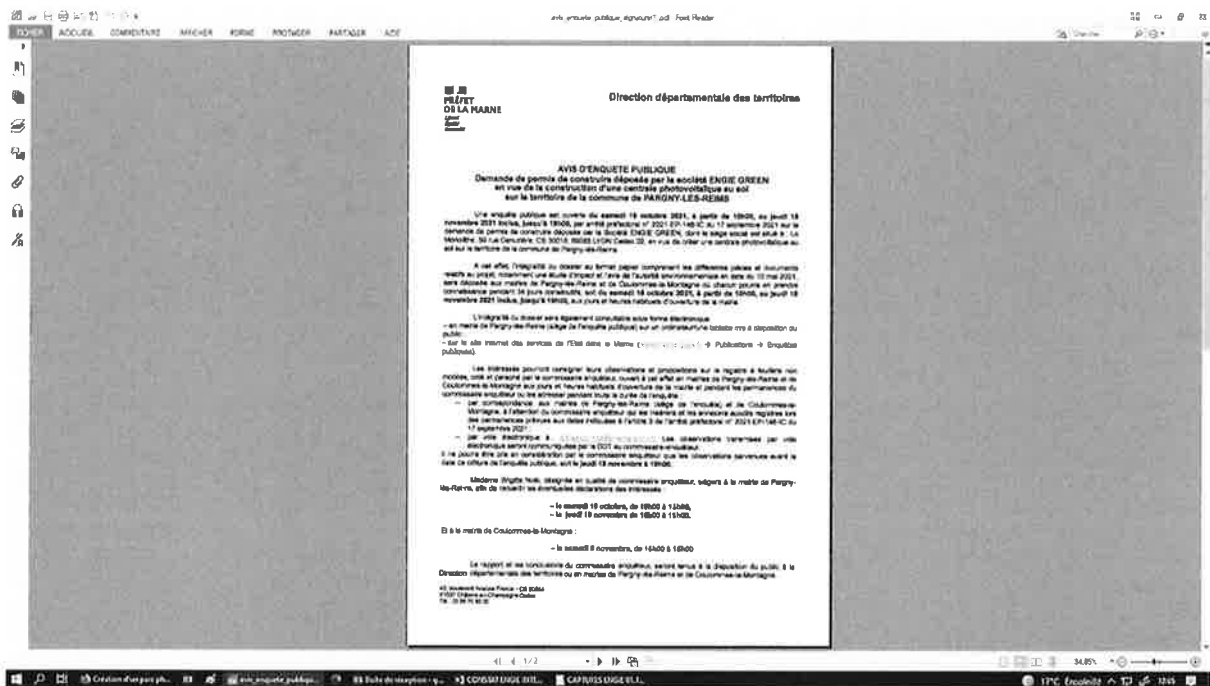
Je clique sur l'icone «  » situé en bas de page à côté de « > avis_enquete_publique_signature - format : PDF ».

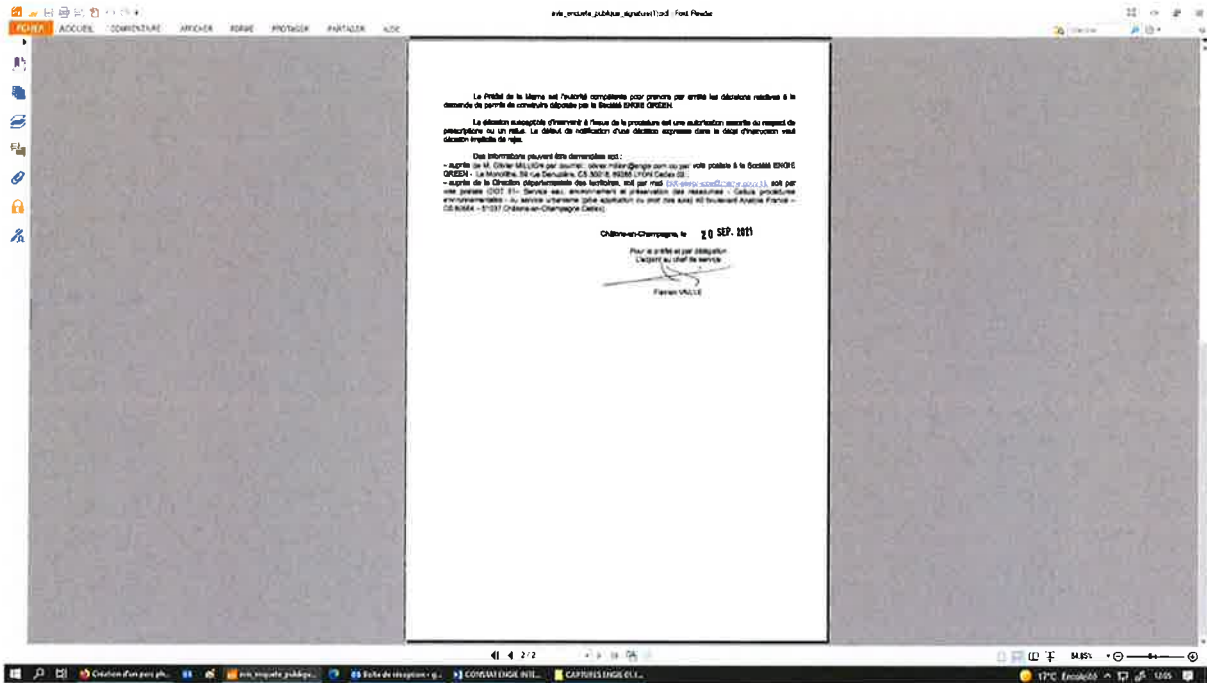
Le document se télécharge.

Je clique sur ledit téléchargement.

Une nouvelle fenêtre s'ouvre et fait apparaître un document sur 2 pages.

J'effectue des captures d'écran de l'intégralité des pages.





Je note que ledit avis est annexé au présent procès-verbal de constat et en fait partie intégrante.

FIN DES CONSTATATIONS à 12h06.

CONSTATATIONS DU 16 OCTOBRE 2021



DEFERANT A CETTE REQUISITION, JE, MADAME VOLFART CHLOE, CLERC D'HUISSIER DE JUSTICE HABILITE AUX CONSTATS AU SEIN DE LA SAS ACTHUISS GRAND EST AYANT SON SIEGE SOCIAL A REIMS (51), 34 RUE DES MOULINS

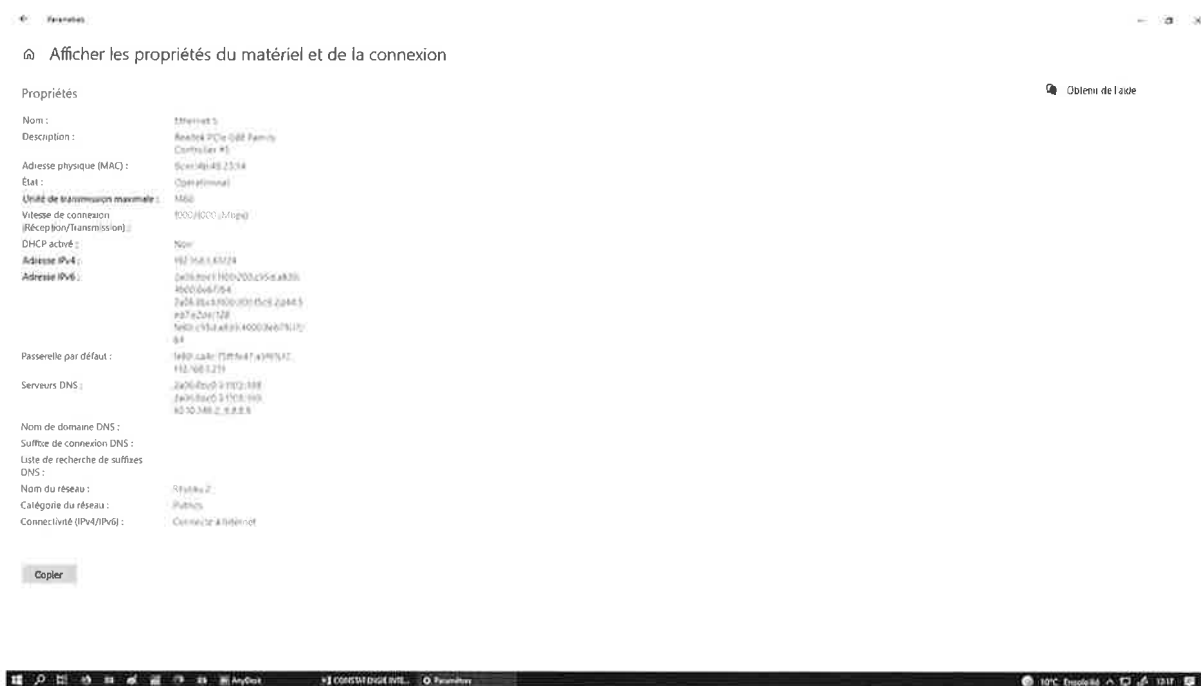
Je procède aux constatations suivantes au sein de mon étude sur mon ordinateur :

Cet ordinateur de marque « DELL » est identifié sous le nom « u1 » sur mon réseau interne et son adresse IP est 192.168.1.43.

Je me rends dans les paramètres de l'ordinateur dans la rubrique « Réseau et Internet ».

J'affiche les propriétés réseau de l'ordinateur.

Là étant, j'effectue une capture d'écran des propriétés réseau de l'ordinateur :



J'ai ensuite vérifié la synchronisation de mon ordinateur avec l'horloge atomique.

J'ai ensuite supprimé l'historique de navigation et des téléchargements, les cookies et autres données de site et de plug-in ainsi que les images et fichiers en cache.

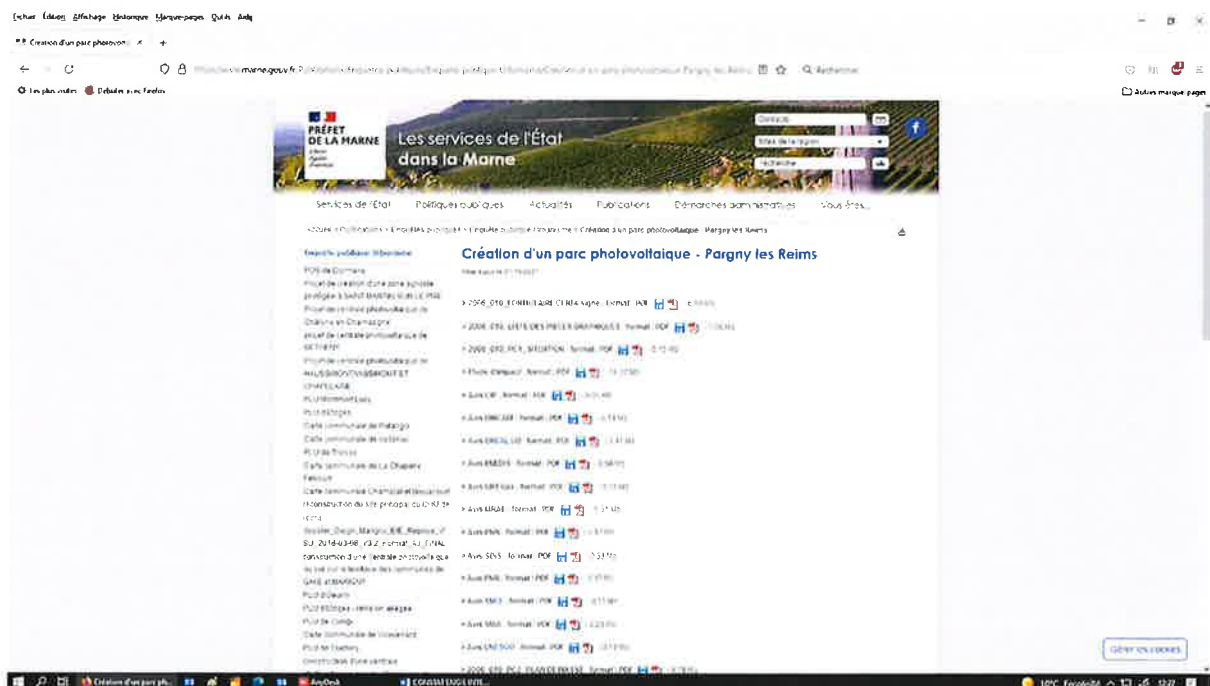
Je note que j'effectue les captures d'écran depuis l'application « Outil Capture d'écran » installée sur mon ordinateur.

J'ai ensuite commencé la navigation, l'heure de départ du constat étant de 12h18.

Je me rends sur le lien suivant :

<https://www.marne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Enquete-publique-Urbanisme/Creation-d-un-parc-photovoltaique-Pargny-les-Reims>

La page suivante s'ouvre dans le navigateur MOZILLA FIREFOX :



Echec Erreur Afficher Historique Marquer pages Outils Aide

** Création d'un parc photovoltaïque x +

https://www.mairie-guyane.fr/... Recherche

Les plus vus **Débatte avec nos**

constitution d'un parc photovoltaïque
sur les terres agricoles communales de
GAVE YAMBOUY
PLU de Douaoua
PLU d'Egège (version arrêtée)
PLU de Conjo
Carte communale de Vieuvaneau
PLU de Cudaret
Construction d'une centrale
photovoltaïque au sol - Commune de
Pargny sur Reims
Déclaration de soumission anticipée en
compétence du PLU de Montigny
Nette d'enquête publique
Carte communale de Châtelain
PLU DE CLUIS
Carte communale de Coeurfont
PLU de Aspas
PLU de Saucy
Carte communale de SAINT PIERRE
Carte communale de SAINT PIERRE
Création d'un parc photovoltaïque
Serravallo dans
PLU de Soudon
PLU de Soudon
PLU de DOMMARTIN LETRIE
PLU DE BASLIEUX
PLU DE BASLIEUX
Création d'un parc photovoltaïque
Pisanchaut
Création d'un parc photovoltaïque - Saint
Eulien
Création d'un parc photovoltaïque
Pargny sur Reims
LE PLAN DE MASSÉ COMMUNICATIF

- > Avis SDES format PDF 0.33 Mb
- > Avis PIR format PDF 0.12 Mb
- > Avis SAET format PDF 0.31 Mb
- > Avis SIA format PDF 0.33 Mb
- > Avis UNED format PDF 0.55 Mb
- > 2006_010_PC2_PLAN DE MASSE format PDF 4.73 Mb
- > 2006_010_PC3A_COURE format PDF 0.42 Mb
- > 2006_010_PC3B_COURE format PDF 0.82 Mb
- > 2006_010_PC4_NOTICE format PDF 0.83 Mb
- > 2006_010_PC5_FACADES ET TEXTURES format PDF 1.43 Mb
- > 2006_010_PC5_BISELION DU PROJET format PDF 2.34 Mb
- > 2006_010_PC3_BAYSAGE PROCHES format PDF 0.55 Mb
- > 2006_010_PC3_BAYSAGE LOGTAN format PDF 2.07 Mb
- > 2006_010_PC13 ATTENTION format PDF 0.74 Mb
- > Annexe 1 plan de masse format PDF 3.11 Mb
- > Annexe 2 Localisation de projet sur fond IGN format PDF 2.82 Mb
- > Annexe 3 Etude sociologique Pargny sur Reims format PDF 11.52 Mb
- > Annexe 5 Plan Cadastre format PDF 2.38 Mb
- > El Pargny sur Reims_ST format PDF 17.02 Mb
- > 2006_010_PC2_PLAN DE MASSE format PDF 7.12 Mb
- > Atlas des sites d'intérêt public format PDF 0.18 Mb
- > Certs mars 2021 format PDF 1.91 Mb
- > Coordonnées des points d'interrogation de parcelles - Parcelles format PDF 2.18 Mb
- > Etude historique et documentaire format PDF 2.79 Mb
- > Note de synthèse attention gestion pollution format PDF 0.91 Mb

Gérer les cookies

Echec Erreur Afficher Historique Marquer pages Outils Aide

** Création d'un parc photovoltaïque x +

https://www.mairie-guyane.fr/... Recherche

Les plus vus **Débatte avec nos**

PLU de Soudon
PLU de DOMMARTIN LETRIE
PLU DE BASLIEUX
PLU DE BASLIEUX
Création d'un parc photovoltaïque
Pisanchaut
Création d'un parc photovoltaïque - Saint
Eulien
Création d'un parc photovoltaïque
Pargny sur Reims
LE PLAN DE MASSÉ COMMUNICATIF

- > Annexe 1 plan de masse format PDF 3.11 Mb
- > Annexe 2 Localisation de projet sur fond IGN format PDF 2.82 Mb
- > Annexe 3 Etude sociologique Pargny sur Reims format PDF 11.52 Mb
- > Annexe 5 Plan Cadastre format PDF 2.38 Mb
- > El Pargny sur Reims_ST format PDF 17.02 Mb
- > 2006_010_PC2_PLAN DE MASSE format PDF 7.12 Mb
- > Atlas des sites d'intérêt public format PDF 0.18 Mb
- > Certs mars 2021 format PDF 1.91 Mb
- > Coordonnées des points d'interrogation de parcelles format PDF 2.18 Mb
- > Etude historique et documentaire format PDF 2.79 Mb
- > Note de synthèse attention gestion pollution format PDF 0.91 Mb
- > AP_2021_EP_146_EC format PDF 0.14 Mb
- > Site atelier publique_supabase format PDF 2.87 Mb

Partager

Services de l'Etat
Pratiques participatives
Associations
Partenaires
Départements
Administrations
Vos élus
Un parti
Une association


RSS
Plan de site
Lettres aux citoyens
FAQ - Pour ou contre
Membres élus
Crédit photoGuyane
Maires et collectivités
Commissaires
Glossaire
Informations sur les cookies

Business plan
Dossier ICPE - Autorisation
Mars 2021
Révisions des permis de construire
Régulations
CCP/CC/CS
L'information juridique relative
aux permis de construire

Plus de services
2019 2018
Services PDC
Services
Biométrie
data.gov.fr

Gérer les cookies

Je constate que l'avis d'enquête publique est téléchargeable sur le site internet.

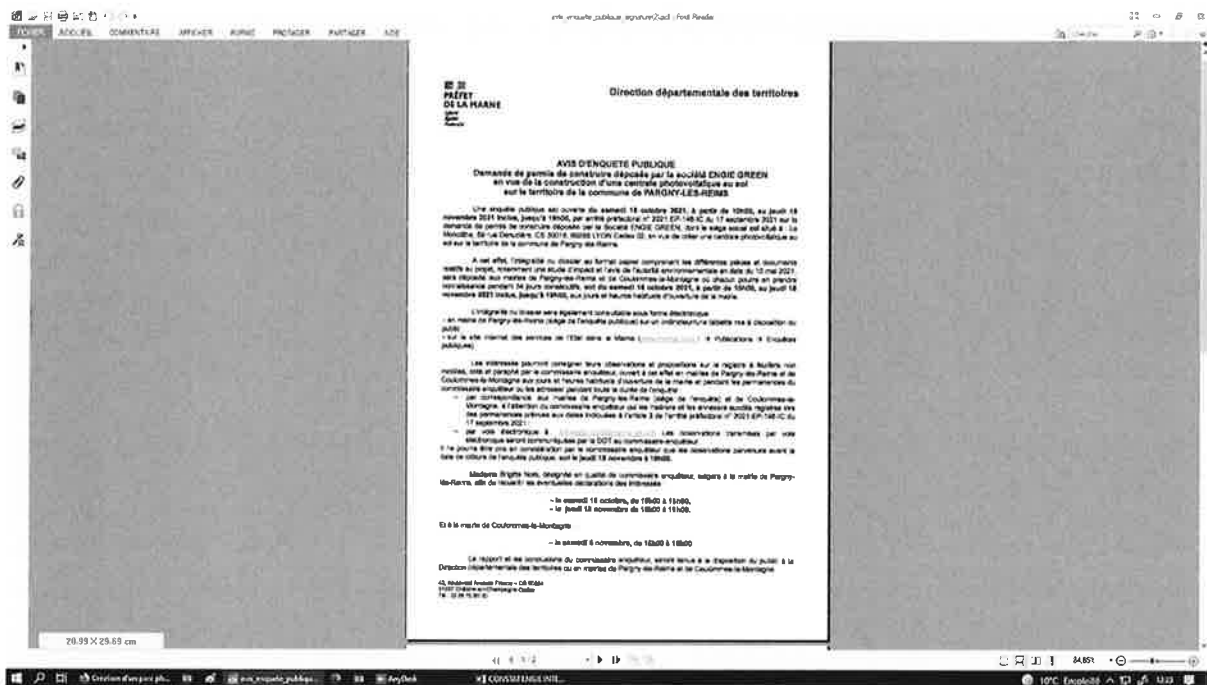
Je clique sur l'icone «» situé en bas de page à côté de « > avis_enquete_publique_signature - format : PDF ».

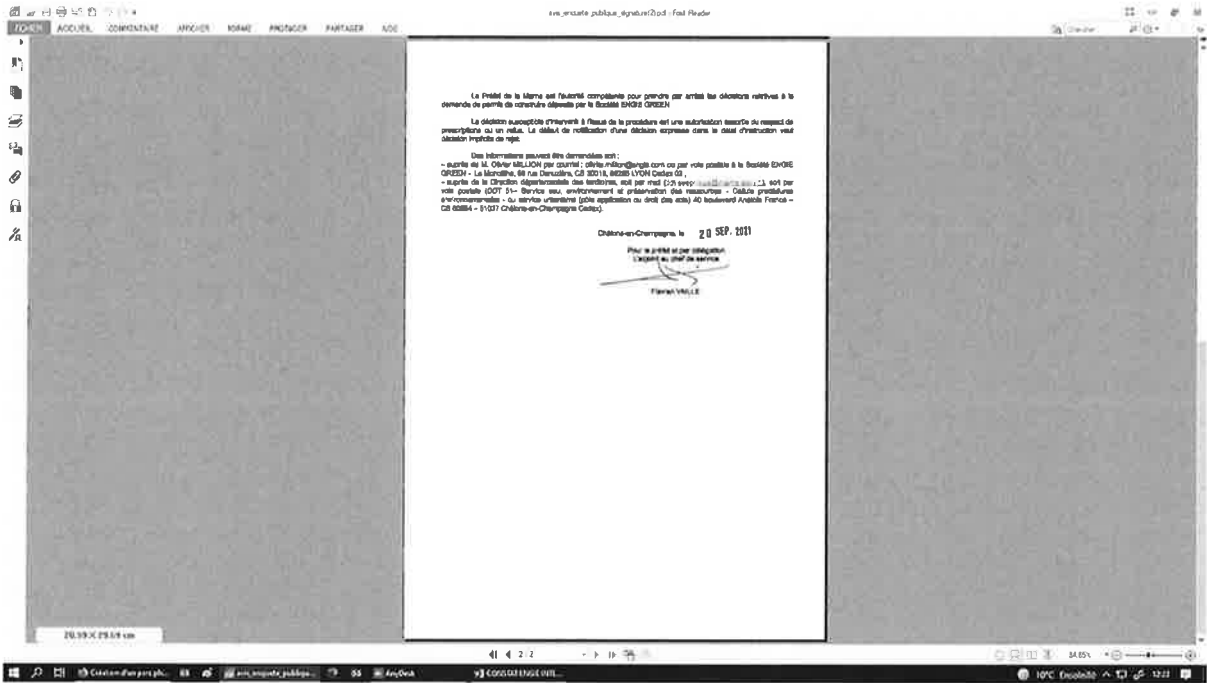
Le document se télécharge.

Je clique sur ledit téléchargement.

Une nouvelle fenêtre s'ouvre et fait apparaître un document sur 2 pages.

J'effectue des captures d'écran de l'intégralité des pages.





Je note que ledit avis est annexé au présent procès-verbal de constat et en fait partie intégrante.

FIN DES CONSTATATIONS à 12h24.

CONSTATATIONS DU 19 NOVEMBRE 2021



DEFERANT A CETTE REQUISITION, JE, MADAME VOLFART CHLOE, CLERC D'HUISSIER DE JUSTICE HABILITE AUX CONSTATS AU SEIN DE LA SAS ACTHUISS GRAND EST AYANT SON SIEGE SOCIAL A REIMS (51), 34 RUE DES MOULINS

Je procède aux constatations suivantes au sein de mon étude sur mon ordinateur :

Cet ordinateur de marque « DELL » est identifié sous le nom « u1 » sur mon réseau interne et son adresse IP est 192.168.1.43.

Je me rends dans les paramètres de l'ordinateur dans la rubrique « Réseau et Internet ».

J'affiche les propriétés réseau de l'ordinateur.

Là étant, j'effectue une capture d'écran des propriétés réseau de l'ordinateur :



J'ai ensuite vérifié la synchronisation de mon ordinateur avec l'horloge atomique.

J'ai ensuite supprimé l'historique de navigation et des téléchargements, les cookies et autres données de site et de plug-in ainsi que les images et fichiers en cache.

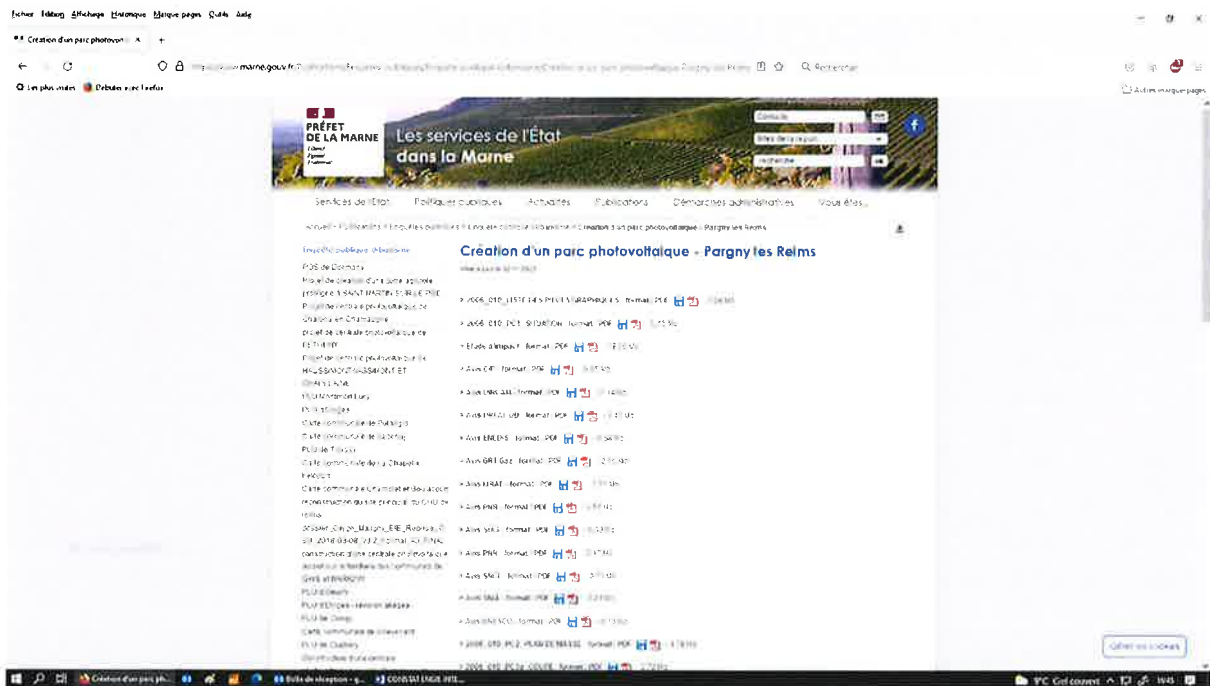
Je note que j'effectue les captures d'écran depuis l'application « Outil Capture d'écran » installée sur mon ordinateur.

J'ai ensuite commencé la navigation, l'heure de départ du constat étant de 16h44.


Je me rends sur le lien suivant :

<https://www.marne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Enquete-publique-Urbanisme/Creation-d-un-parc-photovoltaïque-Pargny-les-Reims>

La page suivante s'ouvre dans le navigateur MOZILLA FIREFOX :



Je constate que l'avis d'enquête publique est téléchargeable sur le site internet.

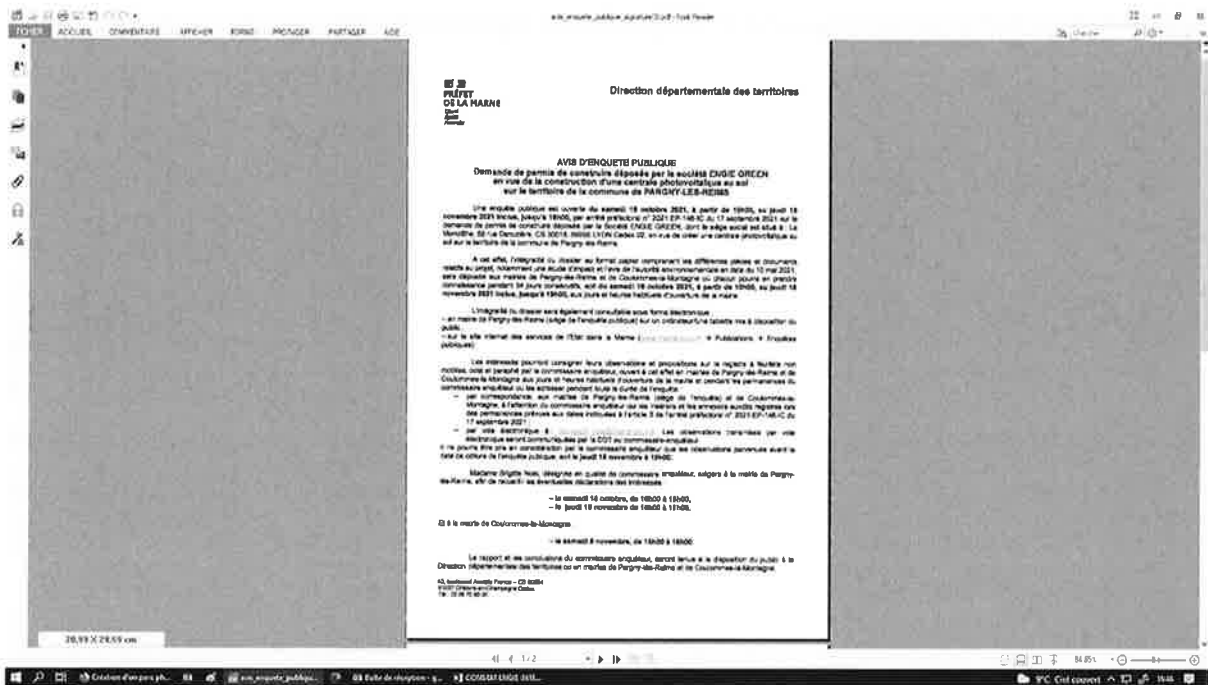
Je clique sur l'icone «  » situé en bas de page à côté de « > avis_enquete_publicque_signature - format : PDF ».

Le document se télécharge.

Je clique sur ledit téléchargement.

Une nouvelle fenêtre s'ouvre et fait apparaître un document sur 2 pages.

J'effectue des captures d'écran de l'intégralité des pages.



Fait pour servir et valoir ce que de droit sur 23 feuillets.

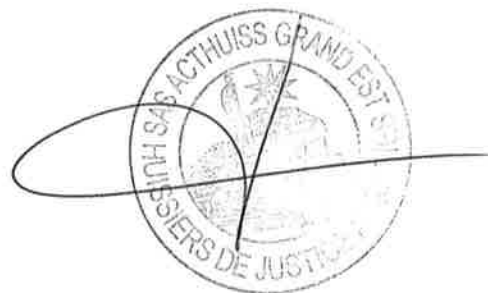
COUT DU PROCES-VERBAL DE CONSTAT :

EMOLUMENT.....150,00
SCT.....7,67
TVA 20.0%.....31,53
TOTAL TTC.....189,20 EUROS

Madame VOLFART Chloé
Clerc habilité aux constats

Maître BLAS Anne-Laure
Huissier de Justice

SAS ACTHUISS GRAND EST
Huissiers de Justice
34 Rue des Moulins - 51100 REIMS
15 Rue d'Enfer - 51300 VITRY LE FRANCOIS
3 Ruelle du Café - 51160 AY CHAMPAGNE





**PRÉFET
DE LA MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale des territoires

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Demande de permis de construire déposée par la société ENGIE GREEN en vue de la construction d'une centrale photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de PARGNY-LES-REIMS

Une enquête publique est ouverte **du samedi 16 octobre 2021, à partir de 10h00, au jeudi 18 novembre 2021 inclus, jusqu'à 19h00**, par arrêté préfectoral n° 2021 EP-146-IC du 17 septembre 2021 sur la demande de permis de construire déposée par la Société ENGIE GREEN, dont le siège social est situé à : Le Monolithe, 59 rue Denuzière, CS 30018, 69285 LYON Cedex 02, en vue de créer une centrale photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de Pargny-lès-Reims.

A cet effet, l'intégralité du dossier au format papier comprenant les différentes pièces et documents relatifs au projet, notamment une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale en date du 10 mai 2021, sera déposée aux mairies de Pargny-lès-Reims et de Coulommès-la-Montagne où chacun pourra en prendre connaissance pendant 34 jours consécutifs, soit **du samedi 16 octobre 2021, à partir de 10h00, au jeudi 18 novembre 2021 inclus, jusqu'à 19h00**, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

L'intégralité du dossier sera également consultable sous forme électronique :

- en mairie de Pargny-lès-Reims (siège de l'enquête publique) sur un ordinateur/une tablette mis à disposition du public ;
- sur le site internet des services de l'Etat dans la Marne (www.marne.gouv.fr → Publications → Enquêtes publiques).

Les intéressés pourront consigner leurs observations et propositions sur le registre à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, ouvert à cet effet en mairies de Pargny-lès-Reims et de Coulommès-la-Montagne aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie et pendant les permanences du commissaire enquêteur ou les adresser pendant toute la durée de l'enquête :

- par correspondance, aux mairies de Pargny-lès-Reims (siège de l'enquête) et de Coulommès-la-Montagne, à l'attention du commissaire enquêteur qui les insérera et les annexera auxdits registres lors des permanences prévues aux dates indiquées à l'article 3 de l'arrêté préfectoral n° 2021-EP-146-IC du 17 septembre 2021 ;
- par voie électronique à : ddt-seepr-icpe@mame.gouv.fr. Les observations transmises par voie électronique seront communiquées par la DDT au commissaire-enquêteur.

Il ne pourra être pris en considération par le commissaire enquêteur que les observations parvenues avant la date de clôture de l'enquête publique, soit le **jeudi 18 novembre à 19h00**.

Madame Brigitte Noël, désignée en qualité de commissaire enquêteur, siègera à la mairie de Pargny-lès-Reims, afin de recueillir les éventuelles déclarations des intéressés :

- le **samedi 16 octobre, de 10h00 à 13h00**,
- le **jeudi 18 novembre de 16h00 à 19h00**.

Et à la mairie de Coulommès-la-Montagne :

- le **samedi 6 novembre, de 15h00 à 18h00**

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public à la Direction départementale des territoires ou en mairies de Pargny-lès-Reims et de Coulommès-la-Montagne.

Le Préfet de la Marne est l'autorité compétente pour prendre par arrêté les décisions relatives à la demande de permis de construire déposée par la Société ENGIE GREEN.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus. Le défaut de notification d'une décision expresse dans le délai d'instruction vaut décision implicite de rejet.

Des informations peuvent être demandées soit :

- auprès de M. Olivier MILLION par courriel : olivier.million@engie.com ou par voie postale à la Société ENGIE GREEN - Le Monolithe, 59 rue Denuzière, CS 30018, 69285 LYON Cedex 02 ;
- auprès de la Direction départementale des territoires, soit par mail (ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr), soit par voie postale (DDT 51- Service eau, environnement et préservation des ressources - Cellule procédures environnementales - ou service urbanisme (pôle application du droit des sols) 40 boulevard Anatole France – CS 60554 – 51037 Châlons-en-Champagne Cedex).

Châlons-en-Champagne, le 20 septembre 2021

Pour le préfet et par délégation
L'adjoint au chef de service

Signé: Flavien VAILLE